

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 31 JANVIER 2019**

Yaoundé, le 31 janvier 2019

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, s'est tenu ce jeudi 31 janvier 2019 dès 10 h à l'immeuble principal abritant ses Services, le premier Conseil de Cabinet du septennat des « *Grandes Opportunités* ».

Y ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Outre la Communication Spéciale du Premier Ministre, deux thèmes consacrés à la réduction des importations figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil :

1. *l'impact des importations de biens et services sur la balance des paiements*, présenté par le Ministre des Finances ;
2. *la stratégie de promotion des produits camerounais dans l'optique de la réduction des importations*, exposée par le Ministre du Commerce.

Dans sa communication spéciale, le Premier Ministre a d'abord rappelé aux membres du Gouvernement les trois piliers fondamentaux de la politique du Chef de l'Etat au titre du septennat des « *Grandes Opportunités* », à savoir le rétablissement de la sécurité à l'intérieur du pays et aux frontières, la consolidation de la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des camerounais. Il s'est ensuite appesanti sur les règles et méthodes qui organisent le travail gouvernemental, en insistant sur la solidarité et le travail en synergie, la discipline, la bonne gouvernance et l'exigence de communication. Le Chef du Gouvernement a demandé aux ministres de s'employer à la finalisation des projets en cours, en particulier ceux à fort impact social, en termes de fourniture d'eau courante, d'électricité, de routes ou tout simplement d'amélioration du cadre de vie des populations.

Enfin, le Premier Ministre a réitéré les directives du Président de la République concernant la réduction du train de vie de l'Etat, la promotion du bilinguisme et l'amélioration du processus de maturation des projets, afin de corriger les insuffisances qui entravent leur exécution harmonieuse. Il a prescrit la mise en œuvre effective du Programme économique, financier, social et culturel présenté le 21 novembre 2018 devant l'Assemblée Nationale, en ce qu'il constitue la feuille de route du Gouvernement pour l'exercice 2019. Pour conclure, le Premier Ministre a annoncé la notification dans les prochains jours des Lettres de Mission à tous les chefs de département ministériel.

Ouvrant le registre des exposés au terme de la communication spéciale du Chef du Gouvernement, le Ministre des Finances a édifié le Conseil sur l'impact des importations sur la balance des paiements. Il a d'emblée fait savoir que les transactions relatives à la balance des paiements portent sur les biens, les services, les revenus, les transferts et les financements. Le Ministre des Finances a ensuite indiqué que l'analyse des principaux soldes de la balance des paiements du Cameroun révèle une détérioration progressive du déficit de la balance commerciale des biens et des services, en raison de la baisse des exportations des principales matières premières et des distorsions économiques liées aux crises sécuritaires successives.

Dans le même ordre d'idées, le compte courant de la balance des paiements est structurellement déficitaire depuis plusieurs années et l'examen des données sur la période 1996-2018 met en évidence une corrélation entre l'aggravation progressive du déficit courant et l'accélération des dépenses d'importation des biens.

Le Ministre des Finances a signalé que ces dépenses restent dominées par les produits alimentaires, les boissons, les tabacs, les produits minéraux, les biens d'équipement et autres consommations des ménages. Pour ce qui est des importations de services, elles se caractérisent par la faiblesse des capacités techniques des entreprises nationales, notamment dans les domaines des transports, des assurances, des bâtiments et des travaux publics.

Afin de réduire la dépendance de l'économie camerounaise aux importations, le Ministre des Finances a préconisé l'amélioration des stratégies de développement des productions dans le secteur agro-pastoral, dans les filières du bois et du textile, ainsi que la restructuration des services de transport et le renforcement des capacités d'intervention des entreprises locales.

Le Conseil a ensuite suivi le Ministre du Commerce, qui a présenté la stratégie de promotion des produits camerounais dans l'optique de la réduction des importations. Il a souligné que cette stratégie est articulée autour de trois grands axes, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'attractivité des produits « *made in Cameroon* ». S'agissant de la disponibilité des produits camerounais, elle est marquée par une offre significative de certains biens comme les huiles végétales raffinées, le ciment et la volaille, mais demeure limitée dans certains domaines en raison des contraintes liées à l'importation de la matière première.

Pour ce qui est de l'accessibilité des produits locaux, elle a connu une nette amélioration du fait de l'accroissement des grandes surfaces commerciales, l'organisation des manifestations promotionnelles et autres fêtes foraines. Quant à l'attractivité des produits camerounais, elle reste à améliorer dans un environnement international de plus en plus exigeant et compétitif. Pour conclure, le Ministre du Commerce a présenté les actions engagées en matière de promotion des produits camerounais, au rang desquelles figurent la création d'un label « Origine Cameroun Certifié » et la mise en place d'une plateforme publique du e-commerce.

Au terme du débat qui a suivi ces deux exposés, le Premier Ministre a demandé au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, de renforcer les mesures visant à accroître la production locale des denrées alimentaires, en particulier le riz, et d'améliorer les performances des différents programmes de développement des spéculations vivrières. Il a demandé au Ministre de l'Industrie et au Ministre des Petites et Moyennes Entreprises (PME), de consacrer toute leur énergie à la densification du tissu industriel national et au renforcement des capacités des PME, dans l'optique d'accroître la production des biens manufacturés.

Le Conseil s'est achevé à 12 h 40 mn.-

Yaoundé, le 31 JAN 2019

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**



FOUDA Séraphin Magloire